



Le PSE de la honte !

Fermeture des SAV chez Cora

Montreuil, le 23 Janvier 2018

Salarié(es) et syndiqué(es) des établissements Cora,

Vos représentants CGT souhaitent vous rappeler qu'un PSE (Plan de Sauvegarde de l'Emploi) plus communément appelé Plan de Suppressions d'Emploi chez le grand capital, ce plan est en cours aujourd'hui chez Cora.

La CGT, s'insurgent depuis de nombreux mois et vous alarme sur les ordonnances Macron, les directions de Carrefour, Pimkie, Monoprix, Castorama, Auchan, Match, et aujourd'hui Cora ont bien saisie l'opportunité de ces ordonnances et toutes ces enseignes sont concernées par des PSE.

Chez Cora ce n'est pas moins de 88 salariés concernés par ce plan social, cela uniquement dans un seul et unique but, le profit.

Un profit qui selon nos actionnaires n'est pas suffisant.

Malheureusement pour eux ils n'ont pu taper que 112 000 000 euros (millions) dans les caisses. (Ces dividendes ne sont rien d'autres que le résultat des fruits de votre travail).

Dans un PSE des mesures doivent être prises pour tout mettre en œuvre pour préserver l'emploi, et la direction générale nous a certifié qu'elle allait prioriser la formation, le congé de reclassement au détriment de la destruction des emplois et mettre tous les moyens possibles plutôt que de verser des indemnités légales et supra légales.

A la CGT nous semblions dans un premier temps plutôt d'accord avec ces mesures de protections des salariés, contractuellement, dignement, socialement...

Vos représentants CGT tirent une nouvelle fois la sonnette d'alarme sur le projet du PSE mis en place par la direction qui n'est autre qu'une coquille vide, tant sur le plan de la formation que dans le congé de reclassement et même dans les indemnités supra légales, pour les personnes qui n'attendent plus rien de la part de Cora.

Les propositions de la Direction Générale, ne sont finalement pas à la hauteur de leurs promesses et des attentes de la CGT ainsi que des salariés concernés par le PSE.

Des propositions proches du néant dans un premier temps, 1 000 euro pour de la formation soit l'équivalent de 2 jours de formation et 4 à 6 mois maximum selon l'ancienneté pour un congé de reclassement et rien d'autre dans le panier, c'est un peu se foutre des salariés qui ont œuvré pendant 15 ans, 20 ans, 30 ans ou plus pour la bonne marche de Cora.

Des propositions très honnêtes de la part de votre syndicat CGT au vu de l'engagement des salariés pendant toutes ces années.

Budget pour la formation selon la demande du salarié, rien de vraiment couteux pour la direction sachant que la formation coute en moyenne 7500 euro en France.

Pour le congé de reclassement la proposition de la CGT est portée à 18 mois.

Pour les indemnités supra légales la proposition de la CGT était dans un premier temps de 50 000 euros, rien d'exceptionnel au vu de l'engagement de la bonne marche de nos établissements de la part des salariés qui ont œuvré pendant tant d'années.

Tout les Syndicats représentatifs ainsi que la CGT ont donc décidé de faire une contre proposition commune loyale et sincère légèrement en dessous des propositions initiale de la CGT en réponse à la coquille vide de la direction qui sont les suivantes :

Pour la formation l'équivalent moyen de 5400 euros par salarié désirant une formation.

Pour le congé de reclassement de 12 mois à 18 mois selon l'âge du salarié.

Pour l'indemnité complémentaire de licenciement appelé aussi supra légale :

Moins de 10 ans d'ancienneté : 6 mois de salaire / De 10 ans à 15 ans : 9 mois / De 15 ans à 20 ans : 12 mois / De 20 ans à 25 ans : 15 mois / Plus de 25 ans : 18 mois, ce qui représente, selon les tranches d'ancienneté des salariés chez cora à une moyenne de 27 000 euros. (Encore une fois rien d'indécents)

Aujourd'hui la direction reste sur des propositions malhonnêtes au vu du dévouement depuis tant d'années de la part des salariés.

De telles propositions ne peuvent être acceptées, votre syndicat CGT à accepté dans un premier temps de revoir les revendications initiales à la baisse mais se refuse de se plier à de telles propositions malhonnêtes de la Direction Générale la CGT ne participera pas à la signature du PSE de la honte !

La CGT vous informe que très prochainement un nouveau plan social est prévu sur toutes les parties non alimentaire de nos établissement.

De très nombreuses mobilisations s'organisent dans les autres enseignes, nous devons prendre exemple et agir, c'est aussi possible chez Cora.

Vous avez les solutions, prenons le temps d'en discuter !